

Remplace SIA 244:2006

Kunststeinarbeiten – Beläge, Bekleidungen und Werkstücke
Opere in pietra artificiale – Rivestimenti ed elementi su misura

Pierre artificielle – Dallages, revêtements, éléments manufacturés

442

Numéro de référence
SN 567244:2016 fr

Valable dès: 2016-12-01

Éditeur
Société suisse des ingénieurs
et des architectes
Case postale, CH-8027 Zurich

Les corrections et commentaires éventuels concernant la présente publication sont disponibles sous www.sia.ch/correctif.

La SIA décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient survenir du fait de l'utilisation ou de l'application de la présente publication.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
0	Domaine d'application 4
0.1	Délimitation 4
0.2	Conditions générales pour la construction 4
0.3	Références normatives 4
0.4	Déroptions 5
1	Terminologie 6
1.1	Matériaux 6
1.2	Couche supportant les revêtements 6
1.3	Modes d'exécution 7
1.4	Caractéristiques 8
2	Étude du projet 9
2.1	Support 9
2.2	Fond 9
2.3	Sollicitations et performances requises 9
2.4	Joints 12
2.5	Pentes, évacuation des eaux 12
2.6	Épaisseur des revêtements 13
2.7	Éléments manufacturés 14
2.8	Surfaces 14
4	Matériaux 15
4.1	Échantillons 15
4.2	Caractéristiques de la pierre artificielle 15
4.3	Mortiers, matériaux de jointoiement 16
4.4	Produits et matériaux auxiliaires 17
4.5	Traitements de surface 18
5	Exécution 21
5.1	Contrôle des fonds et des supports 21
5.2	Pose 22
5.3	Tolérances 24
5.4	Dispositions particulières 25
6	Contrôles 26
6.1	Généralités 26
6.2	Force d'adhérence du parement 26
6.3	Résistance au gel et aux sels de déverglaçage 26
6.4	Teneur en eau 26
6.5	Résistance à l'usure 26
6.6	Contrôle final 26
Annexe	
A	(informative) Publications 27
B	(informative) Index des termes 28

Le chapitre 3 *Calcul* n'est pas traité dans la présente norme.

Organisations représentées dans la commission SIA 244/246/248

ASC	Association Suisse du Carrelage
GS SIA	Bureau SIA
NVS	Naturstein-Verband Schweiz (Association suisse de la pierre naturelle)

Commission SIA 244/246/248

		Représentant de
Président	Mathias Grimm, Netstal	ASC
Membres	Roger Allenbach, Hünibach Hansjörg Epple, Obfelden Philipp Rück, dr sc. nat., Schinznach-Dorf Heinz Wiget, Frick	ASC NVS, SIA (membre SIA) NVS (membre SIA) Fabricant
Responsable GS SIA	Giuseppe Martino, Zurich	

Adoption et validité

La Commission centrale des normes de la SIA a adopté la présente norme SIA 244 le 7 juin 2016.

Elle est valable à partir du 1^{er} décembre 2016.

Elle remplace la norme SIA 244 *Pierre artificielle – Dallages, revêtements, éléments manufacturés*, édition 2006.

Copyright © 2016 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle (photocopie, microcopie, CD-ROM, etc.), d'enregistrement sur ordinateur et de traduction sont réservés.